



CONTACTS:

- Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY
- Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65
- Courriel:
info@mairie-gy.ch
- Site:
www.mairie-gy.ch
- Ouverture au public:
lundi et mardi
08h30 à 11h00
jeudi
16h00 à 19h00
ou sur rendez-vous

Info Travaux

Vous avez été nombreux à vous émuvoir de l'absence d'éclairage public dans notre village durant les fêtes de fin d'année. Cette panne est survenue au plus mauvais moment, le 23 décembre au soir. Sur demande de la mairie le service de piquet des SIGe est intervenu le soir même, puis durant la dernière semaine de décembre. Toutefois, le problème constaté était suffisamment grave pour nécessiter l'intervention de moyens lourds (travaux de génie civil et

tests par un camion laboratoire). Des travaux qui n'ont pu être entamés qu'en cette mi-janvier.

Nous vous rappelons qu'en cas de constatation de dysfonctionnement de l'éclairage public, c'est notre mandataire, les Services Industriels de Genève, qu'il faut avertir au no 022.420.88.11 ou le secrétariat de la mairie durant les heures d'ouverture.

2012—NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Dès janvier, le secrétariat de la mairie augmente ses plages d'ouverture au public et répond à vos demandes selon l'horaire suivant:

NOUVEAU ⇒	lundi	de 08h30 à 11h00
	mardi	de 08h30 à 11h00
	jeudi	de 16h00 à 19h00

et si besoin sur rendez-vous.

Rappel de quelques règles pour la vie communale

Jeux sur la place Gyvi

- * Les jeux des enfants sont possibles sur la place Gyvi. Toutefois, les activités impliquant des ballons ou des objets pouvant provoquer des dégâts (hockey, skateboard,...) ne sont pas les bienvenues.
- * Les enfants restent évidemment sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Déchets / tri

- * Afin de garantir une bonne qualité du recyclage, il est important de respecter les modes de tri et les emplacements dévolus à cet effet, par exemple, en pliant les cartons et en les mettant à l'intérieur de la benne adéquate, car s'ils restent à l'extérieur, le prestataire de services les inclura dans les déchets ordinaires!

- * Les objets encombrants doivent être placés le jour avant le ramassage à l'emplacement habituel des containers (2ème mercredi du mois), car le prestataire de services effectue sa tournée très tôt le matin.
- * Afin de conserver le charme des rues du village, vous êtes priés de ranger les containers si possible le jour même du passage des camions et de ne pas les laisser sur les trottoirs et les chemins la semaine durant ainsi que pendant les jours fériés et les week-ends.

Déjections canines

- * Les propriétaires de chiens sont tenus de tenir leurs animaux en laisse dans le village et de ramasser leurs déjections, en particulier sur les trottoirs, les places publiques et les allées de promenade de la commune.



Action de Noël

La fête communale de Noël est l'occasion pour la commune de Gy de participer à une action caritative. En cette fin d'année 2011, l'association « Paadhai » a été choisie. Un don propor-

tionnel au nombre d'élèves de l'école a été attribué ainsi que le produit de la quête lors de la réception qui a suivi le spectacle des enfants. Un montant total de Frs 1'000.- a

été versé à cette association qui soutient des projets en faveur de populations très démunies en Inde.

Pour info: www.paadhai.org
BCGe cpte E3282.04.08 788

Piscine de Thônex—Tarif préférentiel pour les Gytans

Depuis 2011, les habitants de la commune de Gy peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel sur les abonnements à la piscine de Thônex (piscine avec des bassins intérieur et extérieur de 25 m.). Pour se faire, ils doivent présenter une carte d'identité, une photo passeport et une attestation de communier établie auparavant au secrétariat de la mairie .

Piscine de Thônex - Chemin de Marcelly 8 - 1226 Thônex - T 022 348 72 50
Tarifs, horaires sur le site de la mairie ou sur www.thonex.ch

EN ANNEXE:

La Commune de Gy a le plaisir de vous offrir le nouvel horaire pour la ligne A desservie par les TPG.

Agenda:

- 26.01 Conseil municipal
- 01.02. Essai sirènes protection civile
- du 13 au 19.02. Vacances scolaires
- 2302. Conseil municipal
- 25.02. Sortie de ski des jeunes de Gy et Jussy (selon invitation)

34ème Course de l'Escalade: Les résultats des Gytans

<u>Catégorie WALKING:</u>		<u>Catégorie CADETS B:</u>	
Holzer, Pierre:	1:06.19	Kelly Kamran:	25.54
<u>Catégorie HOMMES IV:</u>		<u>Catégorie ECOLIERES B11:</u>	
Jodry Claude:	37.56	Kelly Noor:	14.20
<u>Catégorie HOMMES V:</u>		<u>Catégorie MARMITE JEUNES:</u>	
Bierens de Haan Eric:	33.29	Faisant Coralie:	33.04

**FELICITATIONS A
TOUS CES SPORTIFS**

400ème du Temple - Déjà le temps du souvenir

La FNAC Genève Rive expose les photos réalisées par Mlle Julie Raboud sur les fêtes de la commémoration du 400ème anniversaire du Temple en septembre dernier.

**Cette exposition dont le titre est
« Les Gytans remontent le temps »
est à découvrir du 12 janvier au 15 février 2012**



L'ARA recherche des répétiteurs et des répétitrices pour notre village

De plus en plus de jeunes de notre commune, qui connaissent des difficultés scolaires, demandent le soutien de l'ARA, l'Association des Répétitoires Ajeta.

Cette association ne dispose actuellement pas d'un nombre suffisant de répétiteurs pour

donner satisfaction à tous ces élèves.

Elle a donc besoin de votre aide!

* Si vous êtes déjà inscrit(e) à l'ARA, choisissez votre commune pour y donner des cours (si ce n'est pas encore fait).

* Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) à l'ARA, n'hésitez pas à le faire! La procédure à suivre est décrite sur son site:

www.ararep.ch

L'ARA compte sur vous pour aider les jeunes de notre commune et de la région.

INFO JEUNES

Le bus blanc des Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) stationnera sur la place de la Mairie tous les samedis de février entre 14h00 et 17h30

Collection Hoffmann

M. Richard Hoffmann, sapeur pompier professionnel retraité et résident de Collonge-Bellerive, souhaitait faire don de sa magnifique collection d'objets en relation avec l'activité du soldat du feu. Après négociations avec la commune de Collonge-Bellerive, il est apparu que la caserne de leur Compagnie de sapeurs-pompiers était le lieu idéal pour y installer cette collection.

Des vitrines exécutées sur mesure ont été disposées dans ces locaux et, après un travail d'inventaire et d'étiquetage, la collection a été inaugurée en grandes pompes le 6 octobre dernier.

Pour ceux qui seraient intéressés, des visites peuvent être organisées en contactant la mairie de Collonge-Bellerive au 022.722.11.50.

Séances du Conseil municipal en 2012

- 23 février
- 22 mars
- 19 avril: présentation des comptes
- 10 mai: approbation des comptes
- 21 juin
- 13 septembre
- 18 octobre: présentation du budget
- 8 novembre: approbation du budget
- 6 décembre

Le Chéquier Culture, une invitation au voyage!



La Commune de Gy est à nouveau partenaire de la Ville de Genève pour son Chéquier Culture.

Il permet aux personnes les moins aisées de participer à des activités culturelles à un prix réduit.

Depuis janvier 2012, les critères d'utilisation du Chéquier culture ont été élargis. Les possesseurs d'un Chéquier pourront désormais se rendre accompagné-e-s à un spectacle et payer également la seconde place à l'aide de leurs chèques. Par ailleurs, les six chèques

qui composent le Chéquier sont dorénavant tous cumulables. Il est ainsi possible de réduire de 10 à 60 francs le prix de spectacles, concerts, festivals, expositions ou encore séances de cinéma dans le vaste réseau de partenaires culturels participant à l'opération.

Le Chéquier Culture peut être obtenu au secrétariat de la Mairie de Gy.

Plus d'informations sur:

<http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/chequier-culture>